

Les carpes décimées au lac de Miélan



Les carpes décimées au lac de Miélan

Depuis le 6 août dernier, par arrêté préfectoral, toute pêche est interdite à titre préventif sur le lac de Miélan suite à la découverte de carpes mortes sur les rives du lac.

Plusieurs dizaines de carpes de 50 à 60 cm de long jonchent les berges du lac. Uniquement des carpes de belle taille sont trouvées mortes, pas d'autres espèces de poissons. Il semble que les oiseaux aigrettes ou buses n'ont pas envie de ce mets particulier.

Des prélèvements ont été effectués pour analyses vétérinaires. Les résultats sont attendus avec impatience. Des rumeurs très diverses circulent quant à l'origine possible du mal mystérieux qui touchent les carpes.

On se souvient que pour l'ouverture de la pêche aux carnassiers au mois d'avril 2023, le lac de Miélan était un des rares plans d'eau du Gers autorisés. En effet une maladie affectait les carpes en dehors des lacs de Miélan et du Cabournieux.

Cette situation a imposé l'annulation de la compétition de pêche : l'enduro national de pêche à la carpe qui devait se dérouler du 9 au 13 août. Didier Bornet, le président du club de pêche à la carpe miélanais, organisateur de cette compétition est désolé. En effet, l'an dernier l'interdiction avait été imposée compte tenu du très faible niveau d'eau dans le lac. Cette année le lac est largement approvisionné en eau, c'est un autre aléa qui anéantit les préparatifs du challenge.



Lac Miélan 15082023 (32).JPG